



COMMUNIQUÉ DU 02/07/2026

Séance du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Cahors se réunira en séance publique **le mercredi 8 juillet 2026 à 19h, à l'Hôtel de Ville, salle Henri-Martin.**
14 délibérations sont à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation générale donnée par le Conseil municipal

FINANCES

2. Renforcement de la défense incendie à Bégoux – plan de financement prévisionnel
3. Restauration et conservation préventive d'œuvres du musée Henri-Martin – Mise à jour du plan de financement prévisionnel
4. Musée mémoriel du Lot – convention de partenariat entre la Ville et le département du Lot – sollicitation de financement année 2026

AIDE AUX ASSOCIATIONS

5. Attribution de subventions aux associations 2026

ENTREE SUD

6. Projet Partenarial d'Aménagement de l'entrée sud de Cahors : avis de la commune de Cahors concernant l'enquête publique unique relative à l'Autorisation Environnementale (AE), la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), l'instauration d'une Servitude d'Utilité Publique (SUP), l'enquête parcellaire et la révision du PPRi dans le cadre du projet d'aménagement hydraulique et urbain de l'entrée sud de Cahors

FONCIER

7. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières
8. Acquisition des espaces publics du lotissement de l'Orme du Payrat

PATRIMOINE

9. Convention de partenariat « Commune partenaire de la Fondation du patrimoine Délégation Occitanie-Pyrénées »
10. Convention triennale 2026-2028 et sa convention financière pour l'année 2026 entre la Région Occitanie et la ville de Cahors pour la Connaissance et la Diffusion du Patrimoine de Cahors

ADMINISTRATION GENERALE

11. Dénomination de l'espace situé devant l'entrée du Musée mémoriel du Lot, Résistance, Déportation et Libération en « Parvis des Justes parmi les Nations » - Suppression de la dénomination « Place des Justes parmi les Nations » qui avait été attribuée à l'espace public situé devant l'entrée du cimetière Ville 2, rue Émile-Zola à Cahors
12. Règlement intérieur du Conseil municipal
13. Création d'une Commission d'indemnisation Amiable (CIA) – Composition et fonctionnement
14. Désignation des référents « Environnement » de la Commune auprès du SYDED du Lot